

# APPEL À PROJET

## RÉSIDENCES AU THÉÂTRE HALLE ROUBLOT

### DOSSIER DE PRÉSENTATION

*Sept 23 - Août 24*

**THÉÂTRE HALLE  
ROUBLOT**

# APPEL À PROJETS

Chaque saison, le THR met [ses espaces](#) à disposition des compagnies évoluant dans **le champ de la marionnette et des arts associés** pour des temps de résidences.

Les arts de la marionnette posent une singularité dans le processus de création des spectacles qui nécessite un temps particulier et des lieux spécifiques. Les Lieux-Compagnies Missionnés pour le Compagnonnage (LCMC) sont des lieux de création, de partage artistique, d'accompagnement et de soutien aux artistes marionnettistes dans leur parcours professionnel.

En tant que LCMC, le Théâtre Halle Roublot soutient les équipes artistiques, et tout particulièrement les artistes émergent·e·s.

**Pour la saison 2023/24, le Théâtre Halle Roublot lance un appel à projets pour ses accueils en résidence.** Celui-ci répond à une volonté de diversité dans la sélection des compagnies accueillies : diversité des formes, des publics, des thématiques abordées, du niveau de structuration des équipes... La sélection, collégiale au sein de l'équipe, se fait sur des critères artistiques, en tenant compte de cette représentativité.

Cécile Givernet et Vincent Munsch, à la direction depuis 2021, insufflent au Théâtre Halle Roublot ce qui les anime au sein de la Cie Espace Blanc. C'est pourquoi une attention particulière sera portée aux projets incluant écritures contemporaines et/ou dramaturgie sonore.

## L'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

Le Théâtre Halle Roublot propose des résidences d'une durée de deux semaines minimum (en continu ou non). Elles concernent des compagnies du champ de la marionnette et des arts associés.

Trois espaces sont mis à disposition des équipes artistiques pour leur permettre de créer : la salle de spectacle, la salle de répétition et l'atelier.

Ces temps de résidence peuvent intervenir à différentes étapes de création : écriture, construction, résidences de création, reprise...

# MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les ressources du Théâtre Halle Roublot et de son équipe se traduisent par :

- › Une mise à disposition de nos salles : la salle de spectacle (dans la limite de sa disponibilité en tant que lieu de programmation), la salle de répétition, l'atelier (cf [fiches techniques](#) sur le site du théâtre) ;
- › Un accueil technique (présence de notre régisseur sur un service au montage et au démontage) ;
- › Un accompagnement technique selon les besoins (aide à la création d'un dossier technique, conseils en dramaturgie lumière, conseils sur la sécurité dans le spectacle vivant...)
- › Un accompagnement artistique selon les besoins (regard extérieur, conseils artistiques, réflexions...)
- › Un accompagnement administratif selon les besoins (conseils en administration, production, diffusion...)
- › Un relais d'information auprès des professionnel.les si une sortie de résidence est envisagée (newsletter) ;
- › Un accès aux lieux communs et une mise à disposition d'un frigo et d'un micro-ondes pour les repas.

L'accueil en résidence fera l'objet d'une convention.

Les compagnies souhaitant amplifier leur présence dans nos murs dans le cadre d'actions en lien avec leur projet (actions sur le territoire, rencontres, stages, actions artistiques...) peuvent en faire la demande.

# MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes **du 16 janvier au 15 mars 2023**.

› Modalité d'envoi :

- Formulaire en ligne : <https://vu.fr/VGOR>

› Pièces à fournir :

- Un dossier de présentation du projet
- Une fiche technique (même provisoire)
- Un budget de production (même provisoire)

› Réponse à l'appel à projet : **Fin avril 2023**

› Périodes de résidences : **Entre septembre 2023 et août 2024**

**Toute demande de résidences sur cette période en dehors de l'appel à projets ne pourra être traitée.**

# THÉÂTRE HALLE ROUBLOT

95 rue Roublot  
94120 Fontenay-sous-bois  
01 82 01 52 02  
[contact@theatre-halle-roublot.fr](mailto:contact@theatre-halle-roublot.fr)  
[www.theatre-halle-roublot.fr](http://www.theatre-halle-roublot.fr)

